

Le SNUDI-FO communique

Suite à la réponse apportée par le Secrétaire Général de la Direction Académique, Président du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, à la demande de FO de report d'une animation pédagogique, le SNUDI-FO a saisi le Préfet.

Il est inadmissible, à l'heure où l'épidémie flambe dans les écoles, que le Secrétaire Général nous réponde que « ***dans la mesure où les gestes barrières seraient respectés, rien ne s'oppose à la tenue de cette animation pédagogique*** »... ce qui revient, de fait, à faire porter sur les collègues la responsabilité d'éventuelles contaminations et à dédouaner la hiérarchie de son obligation de tout mettre en œuvre pour protéger la santé au travail des personnels !

Ci-après :

- le message au Préfet
- la réponse du Secrétaire Général à FO
- le message de FO au Secrétaire Général

Sujet : Covid-19 - Demande de suspension des réunions pédagogiques des enseignants du 1er degré

Date : Tue, 7 Dec 2021 20:17:36 +0100

De : SNUDI-FO 84

Pour : Préfecture secrétariat dircab, Préfecture

Monsieur le Préfet

Nous vous communiquons ci-après la réponse apportée par Monsieur le Secrétaire Général de la Direction Académique à notre demande, au vu de la situation sanitaire, de report d'une animation pédagogique convoquée ce mercredi 8 décembre à l'Inspection de Bollène, . Nous avons appris depuis que ce sont 2 animations pédagogiques qui sont organisées ce 8 décembre à l'Inspection de Bollène.

Nous considérons cette réponse comme inadmissible.

La COVID 19 circule activement dans notre département et dans le nord Vaucluse en particulier où se situe la circonscription de Bollène et notamment à Valréas d'où vont venir des enseignants pour ces animations pédagogiques. Elles devraient réunir pour l'une 23 enseignants et pour l'autre 26 enseignants de différentes écoles (sans compter les Conseillers Pédagogiques de Circonscription) pour des activités communes, avec partage de matériel.

Nous considérons donc que la prudence s'impose et devrait conduire à suspendre toutes les animations pédagogiques convoquées avant les vacances de fin d'année, comme cela a déjà été fait à plusieurs reprises lors de précédentes vagues de Covid-19.

Nous sollicitons donc votre intervention pour que la Direction Académique prennent les mesures de précaution qu'impose la présente situation sanitaire afin que nos collègues ne soient pas mis en danger.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération et de notre attachement à la défense de la santé des personnels au travail.

Tanguy Langlet
pour le Secrétariat Départemental

Jean-Luc Chomette, représentant FO au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail départemental

La réponse du Secrétaire Général - Président du CHSCT départemental de l'Éducation Nationale

De: "Alain Massenet"

À: "SNUDI-FO 84"

Envoyé: Mardi 7 Décembre 2021 17:15:07

Objet: Re: Animation pédagogique en présentiel - circonscription de Bollène

Monsieur,

Je vous informe que, dans la mesure où les gestes barrières seraient respectés, rien ne s'oppose à la tenue de cette animation pédagogique.

Bien cordialement

Le 07/12/2021 à 13:26, le SNUDI FO VAUCLUSE a écrit :

Monsieur le Secrétaire Général, président du CHSCT D de Vaucluse

Des enseignants de la circonscription de Bollène nous interpellent au sujet de la tenue d'une animation pédagogique en présentiel demain mercredi 8 décembre 2021, au sein de l'IEN de Bollène.

Cette animation devrait réunir 23 enseignants de différentes écoles (sans compter les CPC) pour des activités communes avec partage de matériel.

Ils s'inquiètent du maintien de cette animation pédagogique en présentiel dans le contexte de la situation sanitaire actuelle.

Nous demandons le report de cette animation pour la protection de la santé des personnels au travail.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les représentants FNEC FP - FO au CHSCT D,
Jean-Luc Chomette